Le Maroc premier bénéficiaire des aides de l'UE

28/12/2009 à 6h02

Le Maroc se classe à la première place des bénéficiaires des aides de l'Union européenne en 2009 avec plus de 290 millions d'euros. Ces financements ont été accordés dans le cadre du Programme indicatif national, PIN-Maroc, pour la période 2007-2010.

Hauts responsables de l'Union européenne et technocrates en poste à Bruxelles ne sont pas avares en compliments à l'égard du Maroc quand il s'agit d'apprécier ses réalisations par rapport à celles de leurs autres partenaires du pourtour méditerranéen. « *Pays de référence* », « *situation d'avant-garde dans la sous-région* », « *importantes avancées en matière de gouvernance et dans les domaines économique et social* »…

> ***Déjà, depuis 1970, les aides de l'UE au Maroc sont passées de 20 M€ par an à 230 M€ en 2008. Ces fonds avaient financé plusieurs projets de développement dans les domaines de l'énergie, l'eau, la santé, l'alphabétisation, l'administration et les infrastructures routières.***

La Banque européenne d'investissement (BEI) s'est pour sa part engagée dans différents projets au Maroc pour un montant record de 540 millions d'euros. Ces aides ont bénéficié principalement à l'élargissement de l'autoroute Casablanca-Rabat et au contournement de Rabat, au projet Renault à Tanger et au tramway de Rabat.

Rien que pour la période 2007-2010, il lui est alloué 654 millions d'euros (7,3 milliards de DH) au titre du programme indicatif national qui comprend cinq axes : secteur social

(réduction de la pauvreté, alphabétisation, réforme de l'assurance maladie, santé…), droits de l'homme et gouvernance (appui au ministère de la justice, droits de l'homme), renforcement institutionnel (réforme de l'administration publique, programme d'appui au plan d'action), modernisation économique (investissement et exportation des produits industriels, formation professionnelle, agriculture, amélioration des routes, énergie) et environnement (dépollution, traitement des déchets). Le Maroc est le premier bénéficiaire des subventions européennes parmi les pays concernés par la politique du voisinage.

Et l'Europe dit même être prête à augmenter ses contributions. « *Si un pays fait plus, nous en faisons plus,* » a d'ailleurs déclaré Benita Ferrero-Waldner, commissaire pour les relations extérieures et la politique du voisinage.

Un espace économique commun

Ce sera sans doute le cas dans les prochaines années parce que les relations entre les deux parties ont franchi un nouveau palier avec le rang de "*statut avancé*". Depuis octobre 2008, le Maroc bénéficie en effet de ce statut avec l'Union européenne, se situant **entre celui d'associé et de membre, se traduit par un raffermissement de la coopération à tous les niveaux**.

Il est ainsi prévu la mise en place d'un espace économique commun, lequel exige une harmonisation des législations, la conclusion d'un accord de libre échange global, l'intensification de la coopération économique et sociale notamment dans un forum Maroc-UE ou encore la connexion du Royaume aux réseaux de transports et de communications européens.

L'accord sur le statut avancé constitue « *une feuille de route* » avec un ensemble de propositions dans les champs politique, humain et économique.

Bladi

(Merci à Pétrus)